

Campagne de vaccination

Je me fais vacciner!

FR



phase

3

personnes de
74 → 70



personnes
significativement
vulnérables



Comme déjà annoncé suite à la décision du Conseil de gouvernement du 29 janvier, les personnes concernées sont les résidents appartenant à la catégorie d'âge de 70 à 74 ans, en commençant par les plus âgés (phase 3a), ainsi que les personnes significativement vulnérables en raison de leur état de santé (phase 3b).



Les maladies en question sont les suivantes :

- › **Immunodéficience acquise**
 - » médicamenteuse : immunosuppresseur, biothérapie et/ou une corticothérapie au long cours à dose immunosuppressive
 - » Infection à VIH avec des CD4 < 200/mm³
- › **Affection respiratoire chronique sévère**
 - » Bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) sévère, stade GOLD 3 et 4, groupe D*
 - » Mucoviscidose
 - » Fibrose pulmonaire chronique sévère
 - » Asthme sévère non contrôlé (niveau 5 selon GINA)§ corticodépendant (sous corticothérapie orale)
- › **Maladie cardiovasculaire sévère**
 - » Insuffisance cardiaque stade NYHA III ou IV#
 - » Coronaropathie instable
- › **Déficit neuro-cognitif majeur (score MMS° < 20)**
- › **Insuffisance rénale chronique dialysée**
- › **Cirrhose au stade B ou C de la classification de Child-Pugh**
- › **Obésité morbide (indice de masse corporelle > 40 kg/m²)**

Comment prendre rendez-vous ?

personnes de
74 → 70

Les personnes concernées par la phase 3a, donc celles âgées de 70 ans à 74 ans, recevront une invitation de la part du ministère de la Santé par courrier postal, avec indication détaillée de la démarche pour prendre rendez-vous dans un des centres de vaccination de leur choix. Une assistance personnalisée est également offerte à travers une helpline spécialement mise en place à cet effet sous le numéro (+352) 247-65533.

personnes
significativement
vulnérables



Les personnes considérées comme significativement vulnérables selon la définition de la phase 3b pourront être inscrites en vue de la vaccination via leur médecin traitant ou médecin spécialiste et recevront alors une invitation par courrier postal. Les invitations seront envoyées au fur et à mesure et en fonction des livraisons de vaccins.



Helpline Santé
247-65533